

Suite d'images séparées, ni reliées, ni numérotées et qui, placées dans le sens conventionnel de l'écriture, permettent la reconstitution chronologique d'une histoire. L'historiette est composée d'une situation de départ, d'un développement et d'une chute apportant une certaine surprise.

Sa définition

- Développer le langage oral et l'acquisition du vocabulaire.
- Développer la notion de structuration spatio-temporelle.
- Favoriser la convention spatiale de la lecture.
- Développer l'imagination.

Son utilité

- M1 : 4 images max.
Thème : vie quotidienne
- M2 : 5 images max.
Thème : environnement direct de l'enfant
- M3 : 6 images max.
Thème : élargissement de l'environnement, imaginaire, humour...
- P1/P2 : 8 images grand max.
Thème : varié
- Ens. spéc. : à adapter en fonction de la maturité des élèves

Son niveau pédagogique

Son exploitation

Présentation des images de l'historiette, une à une et dans l'ordre chronologique, en les disposant face aux enfants, dans le sens conventionnel de l'écriture.

Au fur et à mesure de la découverte des images, émission d'hypothèses formulées d'après les éléments pertinents et portant sur la désignation, la description et la narration des images.

Vérification par la découverte de la suite de l'histoire, dès l'image suivante.

L' HISTORIETTE

Son cahier de charge

- Scénario cohérent, avec suspense et chute surprise.
- Thème en adéquation avec le projet du moment.
- Jamais plus de 8 images.
- Illustrations suffisamment riches et pertinentes pour se passer de texte, phylactères, idéogrammes...
- Sujet choisi pour ne susciter ni traumatisme, ni inquiétude...
- Respect du sens de la lecture.

Ses prolongements possibles

- Remettre les images dans l'ordre.
- Oraliser l'histoire.
- Trouver l'image correspondant à la séquence oralisée.
- Décrire l'image manquante.
- Rédiger une phrase pour chaque image (dictée à l'adulte ou pas).
- Reconstituer individuellement l'ordre chronologique.
- Étoffer l'histoire en lui ajoutant des étapes.
- Jeux divers.
- ...